



# 4-Stroke Motorcycle Oil 5W-40 Prem.Synth.

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830  
Date d'émission: 19-1-2012 Date de révision: 27-11-2020 Remplace la fiche: 26-10-2020 version: 1.5

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : 4-Stroke Motorcycle Oil 5W-40 Prem.Synth.

Code du produit : 57000

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs

Utilisation de la substance/mélange : Produits de nettoyage pour voitures

Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

MPM International Oil Company  
Cyclotronweg 1  
2629 HN Delft Delft - Nederland  
T +31 (0)15 2514030 - F +31 (0)15 2514031  
[msds@mpmoil.nl](mailto:msds@mpmoil.nl) - [www.mpmoil.nl](http://www.mpmoil.nl)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgium	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245	
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

#### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

#### 3.2. Mélanges

Remarques : Huile minérale hautement raffinée contient <3% (w / w) DMSO extrait selon IP 346.

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Base oil - not specified	(N° CAS) 64742-54-7 (N° CE) 265-157-1 (N° Index) 649-467-00-8 (N° REACH) 01-2119484627-25	10 – 20	Asp. Tox. 1, H304

# 4-Stroke Motorcycle Oil 5W-40 Prem.Synth.

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

bis(nonylphenyl)amine	(N° CAS) 36878-20-3 (N° CE) 253-249-4 (N° REACH) 01-2119488911-28	1 – 2,4	Aquatic Chronic 4, H413
Zinc bis[O-(6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate)	(N° CAS) 93819-94-4 (N° CE) 298-577-9 (N° Index) 272-028-3 (N° REACH) 01-21419543726-33	0,1 – 0,99	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411

### Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Zinc bis[O-(6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate)	(N° CAS) 93819-94-4 (N° CE) 298-577-9 (N° Index) 272-028-3 (N° REACH) 01-21419543726-33	( 6,25 ≤C < 100) Skin Irrit. 2, H315 ( 10 ≤C < 12,5) Eye Irrit. 2, H319 ( 12,5 ≤C < 100) Eye Dam. 1, H318

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Après inhalation	: Pas nécessaire.
Après contact avec la peau	: Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment à l'eau.
Après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Après ingestion	: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact avec la peau	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact oculaire	: Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
Après ingestion	: Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: eau pulvérisée, poudre, mousse et CO <sub>2</sub> .
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Pas d'informations complémentaires disponibles.
-------------------	---

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
--------------------------	---

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection	: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
--------------------------	---

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
Procédés de nettoyage	: Agent nettoyant basique. Sable ou autre matériau absorbant.
Autres informations	: Les épandages peuvent être glissants.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 4-Stroke Motorcycle Oil 5W-40 Prem.Synth.

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.
- Température de manipulation : < 40 °C
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Température de stockage : < 40 °C
- Lieu de stockage : Tenir hors de portée des enfants. Stocker dans un récipient fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker dans un endroit sec.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Base oil - not specified (64742-54-7)

UE	IOELV TWA (mg/m <sup>3</sup> )	5 mg/m <sup>3</sup> 8 h/day
Allemagne	TRGS 910 Notes sur la concentration admissible	

Indications complémentaires : Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m<sup>3</sup> oil spray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Mesures techniques:

Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Assurer une ventilation adaptée.

##### Equipement de protection individuelle:

Lunettes de sécurité. Gants.

##### Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

##### Protection des mains:

Porter des gants appropriés

Type	matériel	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	>0.35		

##### Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

##### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

##### Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

##### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Aspect : Huileux.
- Couleur : rouge.
- Odeur : caractéristique.
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune donnée disponible

# 4-Stroke Motorcycle Oil 5W-40 Prem.Synth.

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 200 °C ASTM D 92
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible.
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 855 g/l
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 85 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Aucun(es) dans des conditions normales.

### 10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant. acides et bases.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Exposé à des températures élevées, peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote, composés du soufre.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

#### Base oil - not specified (64742-54-7)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 3000 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 5 mg/l/4h

#### bis(nonylphenyl)amine (36878-20-3)

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg OECD 401
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg OECD 402

#### Zinc bis[O-(6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

DL50 orale rat	2600 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 3160 mg/kg OECD 402

# 4-Stroke Motorcycle Oil 5W-40 Prem.Synth.

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

DL50 cutanée lapin	> 3160 mg/kg de poids corporel OECD 402
CL50 Inhalation - Rat	> 2 mg/l > 2 ml 1h OECD 403 read across

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé

### Base oil - not specified (64742-54-7)

NOAEL (cutané, rat/lapin)	> 2000 mg/kg de poids corporel
---------------------------	--------------------------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
---	--------------

### Base oil - not specified (64742-54-7)

LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel OECD 408
NOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	> 1000 mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL (subaigu, oral, animal/mâle, 28 jours)	> 220 mg/kg de poids corporel
NOAEL (subchronique, oral, animal/mâle, 90 jours)	> 980 mg/kg de poids corporel

### Zinc bis[O-(6-méthylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

LOAEL (cutané, rat/lapin, 90 jours)	≈ 70 mg/kg de poids corporel OECD 410
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	160 mg/kg de poids corporel OECD 422

Danger par aspiration	: Non classé
-----------------------	--------------

### 4-Stroke Motorcycle Oil 5W-40 Prem.Synth.

Viscosité, cinématique	85 mm <sup>2</sup> /s @ 40°C
------------------------	------------------------------

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé

### Base oil - not specified (64742-54-7)

CL50 poisson 1	> 100 mg/l @Pimephales promelas
CE50 Daphnie 1	> 10000 mg/l
CE50 Daphnie 2	> 10 mg/l @21D
CE50 72h algues 1	> 100 mg/l @Scenedesmus quadricauda 3D
NOEC chronic fish	> 10 mg/l @21 D

### bis(nonylphenyl)amine (36878-20-3)

CL50 poisson 1	> 100 mg/l OECD 203 (Danio rerio @ 96h
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l OECD 202 Daphnia magna
CE50 72h algues 1	> 100 mg/l Desmodesmus subspicatus
CE50 72h algues (2)	> 100 mg/l Desmodesmus subspicatus
CE50 96h algues (1)	870 mg/l Pseudokirchneriella subcapitata

# 4-Stroke Motorcycle Oil 5W-40 Prem.Synth.

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### Zinc bis[O-(6-méthylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

CL50 poisson 1	4,5 ml/l OECD 203 (Oncorhynchus mykiss) 96h
CL50 autres organismes aquatiques 1	2,1 ppm OECD 201 (Selenastrum capricornutum) 48h
CE50 Daphnie 1	5,4 ml/l OECD 202 (Daphnia magna) 48h
CE50 72h algues 1	2,1 mg/l Selenastrum capricornutum UTEX 1648
CE50 72h algues (2)	2 mg/l Selenastrum capricornutum UTEX 1648
CE50 96h algues (1)	2,1 mg/l Selenastrum capricornutum UTEX 1648
CE50 96h algues (2)	2 mg/l Selenastrum capricornutum UTEX 1648

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### 4-Stroke Motorcycle Oil 5W-40 Prem.Synth.

Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.
------------------------------	--

### Base oil - not specified (64742-54-7)

Biodégradation	31 % @28D -OECD TG 301 B
----------------	--------------------------

### bis(nonylphenyl)amine (36878-20-3)

Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	1 % @28d

### Zinc bis[O-(6-méthylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

Biodégradation	1,5 % OECD 301B 28d
----------------	---------------------

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### bis(nonylphenyl)amine (36878-20-3)

Log Pow	> 7,6
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation.

### Zinc bis[O-(6-méthylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) (93819-94-4)

Log Pow	0,9 @23C
---------	----------

### 12.4. Mobilité dans le sol

#### bis(nonylphenyl)amine (36878-20-3)

Sol	Adsorption dans le sol.
-----	-------------------------

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets) : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG
<b>14.1. Numéro ONU</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	
Non applicable	Non applicable

# 4-Stroke Motorcycle Oil 5W-40 Prem.Synth.

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

Non applicable

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non

Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

#### Transport maritime

Aucune donnée disponible

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.

Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

#### 15.1.2. Directives nationales

##### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Base oil - not specified, Zinc bis[O-(6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) sont listés

SZW-lijst van mutagene stoffen : Base oil - not specified, Zinc bis[O-(6-methylheptyl)] bis[O-(sec-butyl)] bis(dithiophosphate) sont listés

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

# 4-Stroke Motorcycle Oil 5W-40 Prem.Synth.

## Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

### SDS MPM REACH

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.*